

AIDES A LA MOBILITE GEOGRAPHIQUE

(règlement grand-ducal du 17 juin 1994 fixant les modalités et conditions d'attribution des aides à la mobilité géographique)

Adresse postale: B.P. 289 - L-4003 Esch-sur-Alzette

Contact Center: 247-88888 mobgeo@adem.etat.lu

DEMANDE D'OCTROI DE L'INDEMNITE POUR FRAIS DE DEPLACEMENT

Veuillez lire attentivement avant de remplir

Nom et Prénom:

Rue et numéro:

Code postal

Localité

Matricule:

Compte bancaire :

Banque:

C.C.P.:

N° compte:

Inscription comme demandeur d'emploi: du au

Nom du nouvel employeur:

Rue et numéro

Code postal

Localité :

Date de l'engagement:

Nature du contrat : Contrat à durée déterminé plus de 18 mois moins de 18 mois

Contrat à durée indéterminé

Distance kilométrique entre le lieu de résidence et le lieu de travail km

La demande doit être introduite par le salarié, sous peine de forclusion, dans les 4 mois qui suivent la reprise d'emploi.

date

signature